

DOSSIER PARTENARIAT



TOURNOI REGIONAL DE BILLARD BLACKBALL



20 & 21 DECEMBRE 2025



Le
BLACKBALL
Le Billard
qui monte...



Associez votre nom et votre image aux valeurs du billard

Le billard est un sport d'adresse, de précision, de concentration, de rigueur. Il développe et exige équilibre, volonté, maîtrise de soi, résistance au stress. Pour être un bon joueur il faut avoir le sens de l'observation, l'esprit d'analyse et de la persévérance pour arriver au bon geste technique. C'est aussi un sport ludique pour tous les âges à partir de 7 ans.





Devenir
notre
partenaire,
c'est :

-  *Soutenir une dynamique locale et régionale, soutenir notre association pour l'organisation de notre « **Tournoi Régional** » annuelle du 20 et 21 Decembre 2025*
-  *Investir pour faire la promotion de vos produits et de votre marque sous forme de parrainage, de sponsoring*
-  *Investir sur l'image institutionnelle de votre entreprise via notre sport comme outil de communication porteur de nombreuses valeurs (Concentration, adresse, précision, stratégie, fair-play ...)*
-  *Rencontrer vos partenaires habituels lors de nos manifestations (Pouvoirs publics, collaborateurs, collectivités ...)*



**Devenez
partenaire**

**36
Billards
installés**

**En étant partenaire, vous pourrez nous aider à
financer le parc de 36 billards :**



**La réduction d'impôt est de 66 % du montant des dons.
À titre d'exemple, un don de 200 € coûte, après déduction fiscale,
68 € à notre partenaire.**

Visibilité de nos partenaires en 2025

Aux endroits
stratégiques
fréquentés



• Tableau
récap
des
partenaires



Finales retransmises en direct



Billard Guidel



GUIDEL
Billard Club



FINALE DIFFUSEE SUR NOS RESEAUX



Nombreuses
parties filmées
en direct



Salle et Evenements 2025






Billard Black Ball

COMPÉTITION

Salle de PRAT FOËN 37 billards

17 JAN

18 JAN

19 JAN

TOP 16 Nouveau!

TOURNAI EXHIBITION
sélection parmi les meilleurs joueurs bretons

TOURNOIS INDIVIDUELS

MIXTE, FEMININES, ESPOIRS, VÉTÉRANS

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

DIVISION R1 ET R2

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

CONCERT - ANIMATIONS - RESTAURATION

DIFFUSION EN LIVE SUR YOUTUBE






#Billard_Guidel @GuidelBillardClub



Deux options de partenariat sont envisageables : le parrainage et le mécénat

Le parrainage est une prestation de service

Le parrainage (ou « sponsoring ») traduit un échange à titre onéreux. Le parrain verse une somme d'argent ou fournit un bien ou un service à l'association en échange d'une prestation de communication ou de publicité de la part de celle-ci. Autrement dit, le parrain attend, en contrepartie de son action, des retombées directes et à court termes, proportionnelles à son investissement.

L'association joue vis-à-vis du parrain le rôle d'une agence de publicité ou de communication.

Le mécénat constitue un don

Le mécène verse de l'argent ou fournit un bien ou un service à l'association et n'attend de son geste aucune contrepartie de la part de celle-ci. Cependant la loi n°2003-709 du 1er août 2003, dite « loi Aillagon », tolère la mise en avant visuelle et orale du nom du mécène dès l'instant qu'il ne s'agit pas de faire la publicité des produits et services de ce partenaire.

Dans l'intérêt du partenaire et de notre association **la solution mécénat semble la plus appropriée**. Car actuellement, l'envergure et la portance de notre événement sportif ne permettraient probablement pas de fournir une contrepartie digne de ce nom à un parrainage.



Le mécénat n'est pas réservé qu'aux grandes entreprises !

La loi n'impose aucun montant minimal de chiffre d'affaires ni de don. Cette souplesse permet à chaque entreprise, quelle que soit sa taille, de soutenir les projets qu'elle choisit et de profiter de l'avantage fiscal lié au mécénat.

L'entreprise peut développer sa politique de mécénat sous différentes formes :

Le mécénat financier :

- dons en numéraire (chèques, virements, etc.).

Le mécénat en nature :

- Le don d'un bien immobilisé (véhicule, mobilier, matériel, etc.), ☒ La fourniture de marchandises en stock (équipements sportifs, téléviseur, ordinateur, etc.),
- L'exécution de prestations de services (réparations, entretien, imprimerie, etc.)
- La mise à disposition de compétences (communication, comptabilité, gestion, expertise juridique, etc.), de techniques ou de savoir-faire.

Le mécénat de compétences :

Il permet à la fois d'impliquer le salarié dans la vie de l'entreprise et de l'enrichir de nouvelles expériences en matière de méthodes d'organisation, de gestion ou de production.

Exemples de mécénat en nature :

- Une agence de communication réalise la maquette du journal de l'association,
- Un imprimeur reproduit ce journal en mille exemplaires,
- Une entreprise de transport fournit un véhicule pour transporter le matériel,
- Un boulanger offre une centaine de viennoiseries pour un événement,
- Un supermarché autorise son comptable salarié à se rendre, une demi-journée par semaine, dans les locaux de l'association pour gérer ses affaires financières.



TERMAJI GUIDEL BILLARD CLUB EN 2025

Vice-Champion de Bretagne par équipe DR1

Vice-Champion de Bretagne par équipe DR3 « Accession en DR2 »

Champion de Bretagne DR4 par équipe

« Accession en DR3 »

Accession de son équipe jeune en DR3

Champion « Breizh pool » 56 par équipe

Qualification de deux joueurs en BBET pour la saison 2025 -2026

1 jeune 4ème au championnats de France U15

1 Victoire féminine sur TR





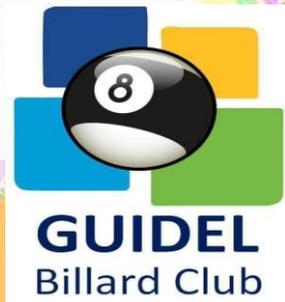
JOURNEE ET SOIREE PARTENAIRE 500/100



JOURNEE PARTENAIRE 500/100 GUIDEL PLAGE LES PIEDS DANS L'EAU



SOIREE PARTENAIRE 500/100 CHEZ "VANNES BRODERIE"



Soutenez notre association pour l'organisation de ce grand événement régionale reconnu et apprécié par l'ensemble des joueurs bretons.

Nous avons besoin de partenaire et vous remercions d'avance de l'attention que vous nous apportez.

LE TERMAJI BILLARD CLUB GUIDEL

Vice-Président responsable sponsoring :

Ludovic Grall

Tél : 06 34 67 39 38

Ludovic.grall@outlook.fr

Président : Emmanuel Yann

Tél : 06 07 35 64 08

